

Bâtiment Durable Armoricaïn (BDA) : où en sommes-nous ?

SOMMAIRE

Origine de la
démarche
p.3

Un travail collectif
ancré sur le territoire
p.4

Alors, concrètement,
BDA c'est quoi ?
p.5

Points forts de la
démarche BDA
p.6

Comment les outils
ont-ils été conçus ?
p.7

Comment ça marche ?
p.8

Ce que BDA n'est
pas...
p.9

Et maintenant, quelles
perspectives ?
p.10

Liste des sigles
p.10

MERCI...

Nous vous l'annonçons le mois dernier, le numéro spécial BDA est arrivé !

BDA (Bâtiment Durable Armoricaïn), c'est un système d'analyse multicritères de la pertinence des choix effectués aux différents stades de l'acte de bâtir en matière de développement durable.

L'essentiel à savoir sur la Démarche BDA se trouve dans les pages suivantes, je me contenterai dans cette introduction de remercier :

- les dinosaures de l'éco-habitat qui ont œuvré sans le savoir à l'émergence de la Démarche
- à tous nos premiers « clients » qui nous ont fait confiance et nous ont permis d'ouvrir la voie...
- la **DDTM 29** (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et notamment François Martin et Patrick Debaize, organisateurs des Rencontres de Brieç
- le réseau Ecobâtir, pendant national d'Approche
- la **CRES de Bretagne** (Chambre Régionale de l'Economie Sociale) et son délégué général Bernard Merand qui ont soutenu cette idée dès le départ
- la Région Bretagne pour son financement au travers d'ECO3
- la **SCOP Fiabitat** et en particulier Frédéric Loyau qui offre son Fiabiscop pour la boîte à outils
- l'équipe du **CERTU**, responsable de la RST02, qui a conforté officiellement notre constat qu'on ne peut aborder le développement durable sans son 4^{ème} pilier de gouvernance
- le Bâtiment Durable Méditerranéen, qui nous a montré que ce qui peut être pertinent dans un contexte géopolitique donné (le leur) est précisément ce qu'il nous faut éviter de faire chez nous.
- la commune de Plouzané pour avoir servi de laboratoire sur l'éco-lotissement de Lannilis
- les personnes morales et physiques du Comité de Pilotage
- le comité technique naissant dont les fiches solutions seront essentielles
- les communautés de communes de Concarneau et Quimperlé, qui testent l'embryon sur deux de leurs projets
- toutes les personnes qui ont participé aux groupes locaux, avec beaucoup de questionnement, voire de doute sur la finalité : qu'elles aient conscience que la version test à venir est l'aboutissement de leur travail
- le public d'une manière générale pour son accueil et ses encouragements
- nos détracteurs, parfois pour des raisons peu avouables, qui nous motivent et nous font avancer avec l'objectif de les convaincre
- un merci particulier à notre secrétaire « architecte » de ce projet, Jean-Luc Le Roux, sans qui cette boîte à outils n'existerait pas.

Il nous reste encore beaucoup de travail au-delà de cet état des lieux. La responsabilité d'Approche est engagée. Malgré un manque de visibilité du financement à ce jour, nous nous devons de ne pas décevoir. Nous comptons sur vous pour poursuivre cette aventure ou nous rejoindre lors des prochaines étapes de la construction d'une méthode qui n'existe nulle part ailleurs.

Bonne lecture,

Jean-Yves Brélivet
Président d'Approche Eco-habitat

Démarches intéressantes

Le CERTU (organisme dépendant du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables) a publié l'excellent outil **RST 02**, qui constitue un standard de référence aux 27 principes du Développement Durable selon la définition Onusienne, et aux 4 piliers desquels la gouvernance est en tête.

L'Ékopass du Vorarlberg

Le **LEED nord américain**. L'existence d'une version en français québécois permet aux non anglophones de comparer les démarches.

La démarche japonaise CASBEE

L'obligation de résultat et une approche équilibrée environnementale/sociale/énergétique constituent le cœur de cette démarche, ce qui lui permet de noter plus positivement un igloo esquimau et une habitation troglodyte vernaculaire qu'un immeuble high-tech "écologique industriel", preuve s'il en est de sa pertinence.

La démarche BREEAM britannique a toutefois servi de base aux concepteurs de BDA, le pragmatisme anglo-saxon est aisément transposable, ce qui fait d'ailleurs de BREEAM le référentiel leader au niveau mondial.

D'où est venue l'idée de la démarche BDA ?

Le développement de l'habitat et du bâti durables sur nos territoires se heurte à des obstacles dont la levée implique une évolution des réglementations, une meilleure connaissance des solutions techniques mais aussi des méthodologies d'évaluation multicritères de la pertinence des choix permettant la concertation entre les politiques, les habitants et les professionnels.

La concertation demande un langage commun, accessible à tous et non réservé aux seuls initiés. Elle doit permettre un dialogue entre les différents acteurs (les citoyens usagers, les élus et les professionnels intervenant sur les aspects techniques et réglementaires). Partager une définition commune du concept de « durabilité » ou « soutenabilité » permettra une lisibilité des programmes ou projets en cours dépassant les représentations de chacun des groupes et les intérêts particuliers, en associant légalité, légitimité, faisabilité et « désirabilité ».

N'y a-t-il pas déjà d'autres démarches similaires en France ?

Il existe effectivement d'autres démarches d'évaluation mais celle-ci sont avant tout orientées « énergétiques » ou « habitat sain », ce qui est bien déjà, mais insuffisant en soi. La profusion de référentiels ayant comme finalité principale l'attribution d'un label - et donc d'avantages concurrentiels - ne favorise pas la lisibilité nécessaire à l'appropriation citoyenne et aux démarches collectives. Ex : les labels officiels comme le BBC défini par arrêté ministériel, ou associatifs comme Effinergie, Minergie Prioriterre, PassivHaus...

Dans tous ces cas, ils sont trop exclusivement centrés sur les seules performances thermiques, et ne peuvent donc être considérés au mieux que comme "niveau de performance énergétique à atteindre", un critère figurant parmi d'autres à retenir dans une démarche plus globale "bâtiment durable".

Parmi les autres démarches franco-françaises se revendiquant du développement durable, il n'existe encore aucune autre démarche similaire à BDA, puisque les autres se basent sur des obligations de moyens et non pas des obligations de résultat, qu'elles sont évaluées par des comités strictement composés d'experts, sans le regard croisé des citoyens et des élus, et qu'elles revendiquent un impact plus économique que politique ou pédagogique.

S'inspirer de ce qui se fait ailleurs ? Oui. Copier ? Non !

Trop souvent, une approche d'évaluation réduite aux aspects énergétiques du bâti, voire exclusivement thermique, construite sur une modélisation virtuelle tend à occulter tous les autres indicateurs fondamentaux. Les aspects environnementaux, sociaux, économiques, sanitaires, l'intérêt public et le "vivre ensemble" sont également notoirement absents de la plupart des démarches existantes.

BDA s'inspire surtout de la démarche « Villes en transition », mais aussi des réflexions des ateliers du Réseau Écobâtir, et d'une étude poussée des différents systèmes d'analyse pionniers. Les initiateurs de BDA le revendiquent et l'assument.

Et à ce titre, c'est la démarche japonaise CASBEE qui nous a le plus séduits pour sa philosophie, ainsi que la démarche britannique BREEAM pour sa méthodologie, ses indicateurs clairement définis, son mode opérationnel transparent et son pragmatisme.

Mais il n'est nullement question de copier quoique ce soit : les paradigmes sont différents ! La démarche BDA se positionne délibérément dans le cadre de l'ESS – Economie Sociale et Solidaire – et dans une optique de Transition Énergétique où les mécanismes lobbyistes habituels (par lesquels les acteurs économiques classiques dictent les politiques et contrôlent les flux financiers) n'ont pas lieu d'être, la parole doit être partagée entre tous les acteurs, raison pour laquelle BDA fait la part belle à l'expertise citoyenne des usagers. La recherche de consensus est donc systématiquement favorisée, en priorisant les valeurs portées par les acteurs de l'ESS, où les notions d'intérêt commun, d'économie au service de l'humain s'opposent au moteur de l'économie classique qui, hélas, reste la recherche de profit.

Alors, concrètement, BDA c'est quoi?

La démarche BDA inclut une évaluation sur 7 thématiques :

**Gouvernance
Social & Economie
Territoire & Site
Systèmes constructifs
& Matériaux
Eau & Déchets
Confort & Santé
Energie**

De celles-ci découlent plusieurs problématiques identifiées par des critères et mesurées par des indicateurs (voir p.7).

Dans quel cas utiliser BDA?

En amont d'un projet...

En matière d'urbanisme général : lors de la rédaction des PLU, de l'élaboration d'un PADD, de la rédaction d'un cahier des charges participatif d'un lotissement...

En matière de commande d'équipement public : lors de la procédure consultative, tout d'abord, mais aussi pour permettre aux commanditaires de préciser leurs priorités politiques en termes de développement durable, et ainsi éviter toute dérive potentielle inhérente aux pratiques lobbyistes et autres conservatismes mercantiles.

Lors de la définition d'un programme privé, et tout au long du suivi depuis la conception jusqu'à la livraison, puis dans les années qui suivent la livraison.

A posteriori...

Lors de la réception d'un bâtiment qui ne correspond pas à la demande, les usagers peuvent s'emparer de la boîte à outils pour pointer ce qui ne va pas et demander des comptes.

Un outil d'analyse multicritères dans l'acte de bâtir

BDA est un système d'analyse multicritère de la pertinence des choix effectués aux différents stades de l'acte de bâtir en matière de développement durable ; système qui a la particularité de ne pas se limiter aux seuls aspects énergétiques mais de prendre aussi en compte les aspects environnementaux, sociaux, économiques, sanitaires, l'intérêt public et le "vivre ensemble", notions qui sont notoirement absentes de la plupart des démarches existantes. Ce système a d'abord été élaboré puis est dorénavant évalué selon une gouvernance transversale, sur un modèle de SGAP - système de garantie et d'amélioration participative.

De manière pragmatique et modeste, il s'agit de créer un ensemble d'outils de mesure de pertinence des objectifs et des solutions. Le but est double : **permettre aux commanditaires d'assumer leurs choix, en quelque sorte de qualifier le compromis, et d'évaluer dans quelle mesure leurs cahiers des charges seront effectivement respectés, tout en ouvrant totalement l'éventail des solutions à la créativité des concepteurs.**

Une boîte à outils basée sur l'usage d'indicateurs

On parle donc volontiers de boîte à outils par analogie avec le chantier, où l'artisan choisit l'outil qui va bien selon la tâche à réaliser, car l'analyse multicritère peut ainsi différer d'un cas à l'autre, en fonction du type de programme, de la typologie, s'il s'agit de neuf ou de réhabilitation, et surtout en fonction des priorités définies.

Ainsi, **ces indicateurs se veulent quantifiables, vérifiables aisément, et consensuels** selon les principes d'un SGAP - Système de Garantie et d'Amélioration Participatif -. Ils pourront être opposables dès les phases amont d'aménagement et de programmation, lors des phases APS (Avant Projet Sommaire) et conception, à la réception des travaux, puis en confrontant les résultats effectifs mesurables *in situ* et à l'usage, en aval.

De manière pédagogique, chaque indicateur sera accompagné de fiches explicatives quant à sa signification, et d'une bibliothèque de solutions possibles qui pourront évoluer dans le temps en fonction des apports technologiques et/ou des évolutions sociétales.



Exemple : le nombre de litres d'eau consommé par personne est un indicateur compréhensible par tout un chacun, pouvant faire l'objet d'un objectif politique de réduction de la consommation, des solutions techniques innovantes et locales peuvent être mises en œuvre, et le contrôle à posteriori est irréfutable. Le citoyen-usager se réapproprie ainsi l'expertise fondamentale, qui doit rester celle de l'usage.

Enfin, rien n'interdit d'espérer que des collectivités locales puissent décider de s'appuyer sur un, ou plusieurs de ces indicateurs, pour inciter financièrement les maîtres d'ouvrage sur leur territoire à des pratiques environnementales et sociales plus vertueuses dans un ou plusieurs domaines particulièrement sensibles localement, par exemple concernant le cycle de l'eau, le traitement du radon, la promotion de démarches « Ville en transition », la recherche et l'innovation en faveur de l'économie endogène, etc. La gouvernance et l'organisation de BDA en groupes locaux et l'évaluation collective au plus proche des territoires est de ce fait encouragée de manière à promouvoir la biodiversité des solutions constructives et la subsidiarité, deux principes de base de la « soutenabilité ».

Points forts de la démarche BDA

Historique

2005/2006 : réflexion sur les obstacles à la mise en œuvre de solutions écologiques, contributions d'Approche au débat régional à l'occasion du baromètre du Développement Durable mis en place par le Réseau Cohérence.

2006/2007 : recherche, prospection et documentation sur ce qui existe ailleurs : grille d'attribution de prêts bonifiés du Vorarlberg, démarche LEED, CASBEE, et surtout BREEAM. Constat que dans les labels existants (prémices de Minergie, Effinergie, etc.), les critères sont essentiellement énergétiques, manque de discernement multicritère.

16 Octobre 2008 : rencontre à Bric de l'Odét organisée par la DDTM29. **Naissance officielle de la démarche BDA.** Le postulat de base est établi que seule la co-fabrication d'outils appropriés par consensus peut lever les obstacles.

2009/2010 : portage de la réflexion dans les ateliers du Réseau Écobâtir, production de 2 documents Analyse du Cycle de Vie et Cahier de Doléances BBC Effinergie. L'accompagner à titre expérimental de la commune de Plouzané dans la rédaction d'un cahier des charges participatif d'un nouveau lotissement est l'occasion de tester certains outils d'animation de groupe, et de faire le constat de la nécessité de développer une palette d'outils spécifiques plus adaptés et plus variés

2011 : contacts avec BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen), tentative infructueuse de recherche de consensus : BDA reprend son cap initial sur une base « boîte à outils », exit la grille de moyens version BDM. Les groupes locaux produisent du contenu et de l'analyse.

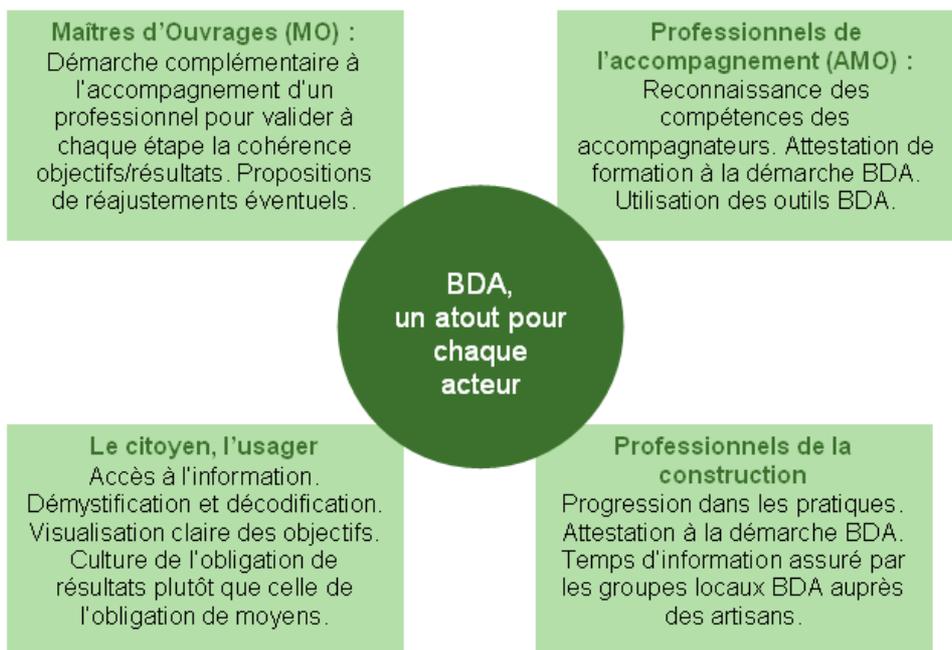
2012 : le comité de pilotage affine le projet, le format boîte à outil est précisé, les notions d'indicateurs, de critères, de pondération sont définies, les premières fiches types d'indicateurs produites, **BDA est né, il lui reste à grandir...**

Une vision du bâti dans son ensemble

BDA dépasse largement les seules notions énergétiques (comme BBC par exemple) en prenant notamment en compte les points suivants :

- **adéquation du bâti** à l'usage prévu
- **pertinence de l'implantation géographique** vis-à-vis de la planification urbanistique et des fonctions bioclimatiques
- **intégration paysagère et esthétique** architecturale dans le respect du patrimoine bâti local
- **contribution au « vivre ensemble »** dans l'esprit de la loi SRU -Solidarité et Renouvellement Urbain- du 13 décembre 2000
- prise en compte de **notions d'agro-écologie urbaine**, et plus globalement des réflexions liées à la démarche de **Transition Énergétique**
- gestion du **cycle de l'eau, des pollutions chimiques, électromagnétiques, olfactives, sonores, du radon...**
- contribution à l'économie endogène par l'utilisation de **matériaux locaux**
- **transmission des savoir-faire** et d'une culture constructive
- mise en application des préceptes de **l'économie sociale et solidaire**
- généralisation de la **gouvernance participative** et de la **culture du consensus**
- **intensité sociale**, à la mise en œuvre comme à l'usage
- efforts de **mixité sociale, accessibilité économique** notamment par une gestion répartie des coûts globaux
- **accessibilité ergonomique** et **intergénérationnelle**
- **durée de vie réelle** du bâti
- **déconstruction et recyclage** des matériaux en fin de vie...

Des parties prenantes à la fois acteurs et bénéficiaires de BDA



Comment les outils ont-ils été conçus ?

La pondération, c'est quoi ?

Pondérer, c'est attribuer un degré d'importance à un indicateur par l'utilisation d'un coefficient (Voir schéma avec radar/marguerite p.9). La pondération pourra avoir un effet de millésime, certains indicateurs jugés ultra prioritaires en 2012 seront peut être tellement passés dans les mœurs en 2020 qu'il ne sera plus jugé nécessaire de les privilégier, et au contraire, certaines urgences relatives d'aujourd'hui peuvent devenir très impactantes dès demain, par exemple le taux de recours incontournable à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité. Il est aussi envisageable que des priorités locales puissent être privilégiées par les collectivités ; le stress sur la ressource en eau potable et l'assainissement des zones littorales touristique l'été n'est pas le même qu'en zone rurale à faible densité et faible fréquentation.

Certains indicateurs ne sont-ils pas contradictoires les uns avec les autres ?

Oui, et tant mieux ! Un des leitmotivs de BDA, c'est qu'on ne peut pas être bon partout. Si on choisit de privilégier la préservation du patrimoine architectural, il est alors acceptable de sacrifier la performance thermique, tout est question d'assumer ses choix.

La recherche de consensus : une étape cruciale qui demande du temps

Depuis plus d'un an, c'est un travail titanesque (et très majoritairement bénévole) qui a été fourni par tous les groupes locaux, experts et partenaires divers. Définir des critères à la fois globaux et précis, trouver le bon indicateur pour ne pas les multiplier, travailler ensemble (et donc trouver une place dans son agenda pour des personnes déjà très prises par ailleurs !), trouver un consensus... Voici ce que représente toute la mission d'élaboration de la démarche BDA. Certains trouveront ce temps long mais c'est le temps de la concertation pour arriver à un consensus et donc à un outil fiable et de qualité. Lorsqu'en plus, le temps et les ressources ne sont pas infinis, il faut savoir patienter...

Actuellement, l'objectif affiché est de définir une méthodologie de travail pour permettre l'élaboration et l'appropriation de l'outil BDA au niveau local de manière homogène entre les groupes. En effet, jusqu'ici chaque groupe a travaillé isolément sur un point précis, le travail a ensuite été remonté, donc cette étape permettra de préparer une présentation également homogène des outils aux futurs utilisateurs.

Travail des groupes locaux :

Appropriation de la grille
Tri entre ce qui relève de l'ordre de la bibliothèque de solutions et les fiches d'objectifs et fiches techniques
Attribuer chaque critère à une phase
Reformuler critères ou indicateurs
Affiner et attribuer une cotation (échelle de 0 à 8)
Faire remonter le travail au comité technique régional

Problématiques, Critères, Indicateurs et autres réjouissances...

La démarche BDA est basée sur l'analyse de 7 grands thèmes : Gouvernance, Social & Economie, Territoire & Site, Systèmes constructifs & Matériaux, Eau & Déchets, Confort & Santé, Energie. Chacun de ses domaines comprend plusieurs problématiques possibles. Ex : dans le thème « Confort & Santé », on trouve en autres « Protéger de l'exposition au radon ».

Chaque problématique comprend plusieurs critères mesurables grâce à des indicateurs quantifiables et aisément vérifiables. Il n'y aura finalement pas énormément d'indicateurs contrairement à ce qui a pu circuler un moment, il y en aura une trentaine tout au plus. C'est bien moins que dans la plupart des autres systèmes d'analyse multicritère.

Le comité technique a charge de suggérer une pondération des indicateurs sur une échelle de 1 à 8, dans le but de limiter les arbitrages aberrants ou trop dissemblables selon les groupes locaux. La somme de tous les coefficients de pondération est constante et représente les 360° du cercle d'une marguerite. Ainsi, un indicateur jugé prioritaire par un MO/MOE sera immédiatement visualisable de par sa place prépondérante dans le diagramme.

En fonction des objectifs de leur projet de bâti, les utilisateurs du système BDA pourront donc sélectionner les problématiques auxquelles ils auront à faire face. Si nous sommes dans une zone où le taux de radioactivité est quasi nul, cette problématique ne sera alors pas abordée car elle est peu significative. Au maître d'ouvrage de définir en concertation quelles sont les problématiques et les coefficients de pondération à retenir.

Description de la problématique (contextualisation)	Critère significatif et pertinent	Indicateur	Cotation de référence (exemples possibles)
1. Radioactivité dans l'habitat et effet sur la santé	Présence de radon dans l'habitat	Becquerel/m ³	400 Bq/m ³ = limite légale en ERP = 1 point 50 Bq/m ³ = recommandations OMS = 5 points 20 Bq/m ³ optimum obtainable = 7 points...
2. Préservation de la ressource en eau	Consommation en eau potable	Litres d'eau potable par jour et par personne	En cours
3. Réduction des besoins énergétiques	Performance de l'enveloppe isolante	Besoins de chauffage exprimés en kwh/an/m ² énergie primaire non renouvelable	55 kwh/an/m ² EPNR = seuil légal BBC = 1 point 15 kwh/an.m ² EPNR = niveau passif = 6 points...

Bibliothèque de solutions

Ces solutions constructives restent des suggestions, elles seront accompagnées de commentaires quand à leur influence contradictoire potentielle suivant les indicateurs (ex : une serre solaire est une solution efficace en terme d'optimisation des apports solaires passifs, mais pénalisera assez fortement l'indicateur « respect du patrimoine bâti »).

En aucun cas ces solutions constructives ne seront notées, les adopter ou non reste la prérogative du MO/MOE, BDA est une démarche de résultats, pas de moyens, il s'agit d'éviter les écueils des grilles habituelles qui distribuent des bons points selon la mise en œuvre de telle ou telle solution, et ainsi ne laissent que peu de liberté à la créativité, l'innovation, ni à l'arbitrage et au choix assumé. Ainsi, de nouvelles solutions pourront être facilement intégrées au fur et à mesure sans pour autant devoir à chaque fois reprendre la grille de notation.

Dans l'exemple ci-contre (totalement factice), il apparaît immédiatement que la problématique « eau potable », pourtant jugée comme très prioritaire (30°/360°), a une grande marge de progrès à effectuer. Ensuite, la production alimentaire a été complètement sacrifiée, mais elle n'était pas jugée prioritaire, donc ce n'est pas si grave. Par contre, densité urbaine et émission de gaz à effet de serre étaient prioritaires, et ont été remarquablement bien traités. Ce projet apparaît donc plutôt une réussite, il reste à résoudre la problématique de l'eau potable et de l'endettement.

Ressources externes

Selon les problématiques, des liens internet seront proposés vers les sites d'organismes experts, par exemple l'IRSN et la CRIIRAD pour la problématique du radon, les textes réglementaires pour la qualité de l'air intérieure, la réglementation thermique, etc.

Qui va mettre BDA en œuvre ?

Les groupes locaux, sous la tutelle d'un comité de pilotage et le suivi d'un comité technique. Ces comités sont ouverts aux représentants des partenaires. A terme, toute structure intéressée par cette démarche pourra contacter Approche Eco-Habitat qui la mettra en relation avec un groupe local BDA. Le groupe sera chargé de former l'utilisateur à la démarche et à l'outil en s'assurant que la pondération des indicateurs a bien été consensuelle et que la conduite de la démarche est bien fidèle à ce qui a été conçu à la base.

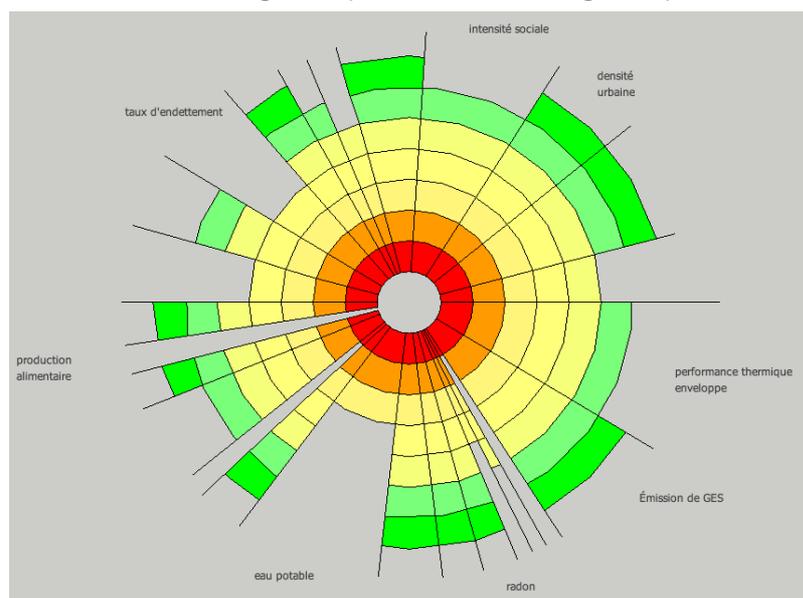
La conduite d'un projet (ex : réhabilitation d'un immeuble mené par une collectivité) implique du temps, de la concertation ; la boîte à outils BDA servira donc en sorte de tableau de bord, qui devrait être accessible en ligne pour tout utilisateur s'étant préalablement manifesté auprès d'un groupe local.

Que va-t-on trouver dans la boîte à outils ?

Cet outil devrait contenir in fine :

- **une fiche d'objectif** à remplir par le MO/MOE comme première étape déterminante
- **une fiche descriptive** par indicateur
- **une grille d'évaluation** à remplir reprenant toutes les thématiques, les problématiques, les critères et les indicateurs. Les utilisateurs devront prioriser les problématiques selon le contexte du projet, retenir les indicateurs de leur choix et les pondérer sur une échelle de 1 à 8 pour définir leur degré d'importance.
- **un calculateur** déterminant les résultats pour chaque indicateur.

Une fois définies en amont les problématiques, les priorités du projet et le degré d'importance de chaque indicateur (pondération), la grille pourra être remplie et les résultats seront présentés sous la forme d'une marguerite (360°) permettant de visualiser les points forts et les points faibles de la démarche. Pour l'instant, les outils cherchent avant tout l'efficacité et l'exactitude. Dès validation des contenus et si les ressources le permettent, un travail sera fait sur la forme pour créer des interfaces graphiques ergonomiques, esthétiques et accessibles. **Exemple de résultats sous forme de marguerite (voir commentaire à gauche) :**



En annexe aux outils d'évaluation des résultats, une bibliothèque de solutions constructives sera constamment mise à jour, et permettra de suggérer des systèmes constructifs adéquats selon les cas, mais il ne faut pas perdre de vue que le regard croisé des professionnels participants aux groupes locaux devrait permettre avant tout l'appropriation collective de la démarche pédagogique.

Ce que BDA n'est pas...

BDA, c'est une version inspirée de « Bâtiments Durables en Région ? »

Difficile de faire plus diamétralement opposé. D'abord, la démarche armoricaine était déjà en phase d'émergence en 2007, et est née officiellement le 16 octobre 2008. Ensuite, la démarche armoricaine est basée sur la participation de tous les acteurs, avec un système de gouvernance qui permet de rétablir la priorité à l'usager et son expertise d'usage. Mais c'est surtout au niveau de la procédure d'évaluation que les différences sont flagrantes: BDA est co-évalué collectivement par les groupes locaux, en regard croisé, en fonction des résultats (estimés en phase projet), et non pas en fonction des moyens mis en œuvre. Ainsi, par exemple BDA ne considère comme un objectif relevant du développement durable le fait d'installer ou pas des systèmes solaires passifs, le fait d'installer ou pas un système de récupération d'eau de pluie, par contre BDA juge la performance obtenue en terme de besoins en apports thermiques, ou de consommation en eau potabilisée, ce qui permet une bien plus grande liberté aux concepteurs de parvenir à cette performance de la manière qu'ils jugent la plus pertinente, en fonction de leur budget, et des priorités des commanditaires. En dernier ressort, une évaluation sur estimation n'a de valeur que temporaire, seule compte finalement la mesure *in situ* à 3 ans, qui tient compte du facteur humain, des usages imprévus, de la conformité de la programmation aux besoins.

BDA, encore un nouveau label ?

Surtout pas ! Un label, ce n'est ni plus ni moins qu'une étiquette commerciale, destinée à vendre un concept et donner un avantage concurrentiel aux promoteurs de ce concept, ou flécher la captation de l'argent du contribuable au bénéfice d'une activité économique. Ce n'est en aucun cas un gage de qualité pour le consommateur, d'ailleurs la profusion de labels produit bien plus de confusion que de discernement.

BDA est donc un « anti-label », un outil qui veut informer les décideurs pour agir en connaissance de cause, et révéler les pièges des discours de greenwashing et les arnaques au développement durable.

Ne s'agit-il pas d'une nouvelle usine à gaz ?

Afin d'éviter la perte de temps (insupportable pour les entreprises !) des interminables palabres HQE et autres usines à gaz chronophages, l'instruction d'une démarche BDA sera menée par les entreprises impliquées dans le projet qui auront déjà au préalable suivi une formation au sein d'un groupe local (le MOE le plus souvent) et non pas par un(e) intervenant(e) spécialisé(e) BDA en pièce rapportée au projet. Dans la mesure où l'instruction amont est réalisée dans l'esprit de BDA, la validation par le groupe local ne doit pas, sauf cas particulier, poser de problème chronophage et « docuvore ».



Il ne s'agit donc pas de rajouter de la paperasse en plus de celle des bureaux de contrôle et assurances mais d'offrir une sorte de tableau de bord aux pilotes du projet pour s'assurer que celui-ci va dans la direction communément choisie à la base.

BDA va prendre le travail des professionnels ! (thermiciens, AMO...)



Cette crainte n'est pas fondée, au contraire, la grille d'évaluation incluse dans la démarche BDA est constituée de critères et d'indicateurs qui demandent des données fiables basées sur des études sérieuses type STD. BDA va donc inciter les commanditaires à faire appel à des professionnels compétents. La crainte, par contre, peut être ressentie par les pseudo-diagnostiqueurs utilisant les logiciels inadéquats utilisés dans les procédures DPE par exemple.

Comme nous l'avons répété, BDA est une boîte à outils qui ne demande qu'à être appropriée par les différents acteurs du processus de construction. Les groupes locaux BDA n'ont absolument pas vocation à se substituer à un professionnel de l'AMO. Ils interviennent au départ pour former les parties prenantes à l'outil et sont ensuite garants de sa bonne utilisation, ils n'interfèrent nullement dans les choix du maître d'ouvrage : hiérarchisation des priorités, choix d'un système constructif, etc. Les concepteurs de BDA incitent justement toute personne intéressée par l'outil à se mettre en plus en contact avec un professionnel de l'AMO pour les accompagner.

BDA permet de porter un regard concerté et croisé sur le projet à partir de grilles de lecture réalisées et réactualisées par différents professionnels et usagers et prenant en compte les différentes étapes d'un projet : intentionnalité, programmation, conception, livraison et suivi. BDA est un réel outil de démocratie participative et d'amélioration des pratiques.

Et maintenant, quelles perspectives ?

Liste des sigles

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AMO : Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage
APS : Avant-Projet Sommaire
ARPE : Association Régionale de Promotion de l'Eco-construction
BBC : Bâtiment Basse Consommation
BDA : Bâtiment Durable Armoricain
BDM : Bâtiment Durable Méditerranéen
BDR : Bâtiment Durable en Région
BREEAM : BRE Environmental Assessment Method
CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.
CASBEE : Comprehensive Assessment System for Built Environment Efficiency
CRES : Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire
CRIIRAD : Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DPE : Diagnostic de Performance Energétique
ECO3 : Eco-habitat, Eco-Construction, Economie Sociale et Solidaire
ESS : Economie Sociale et Solidaire
GRT Ouest : Groupement de Ressources Territoriales Ouest
HQE : Haute Qualité Environnementale
IRSN : Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire
LEED : Leadership in Energy and Environmental Design
MO : Maîtrise d'Ouvrage
MOE : Maîtrise d'Oeuvre
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PLU : Plan Local d'Urbanisme
SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SGAP : Système de Garantie et d'Amélioration Participatifs
STD : Simulation Thermique Dynamique

Alors, nous direz-vous, c'est pour quand ?

Dans les mois qui viennent sont prévus la mise en place et la validation de tous les indicateurs par le comité technique. La présentation du millésime 2013 est envisageable en janvier au plus tard, si possible en décembre 2012. L'outil sera «brut de pomme», mais utilisable par les groupes locaux. Pour 2013, il restera énormément à faire, à commencer par peaufiner les indicateurs pour préparer un millésime 2014 totalement fonctionnel et abouti, et en parallèle réaligner le travail de présentation, mise en page, et mise en ligne sur un site dédié.

Mais tout cela dépend pour beaucoup des moyens disponibles, financiers et humains.

Il est certain que le développement de l'outil n'aura pas la même amplitude ni la même vitesse selon que BDA reste une boîte à outils spécifique et à usage exclusif du monde militant de l'ESS impliqué dans une démarche d'éco-construction, ou si les acteurs politiques s'emparent de l'opportunité de s'émanciper des influences mercantiles liés à la profusion des labels pseudo développement durable existant sur le «marché». Reste à se donner les moyens de cette indépendance vis à vis du marché, ce qui passe par un soutien affirmé au niveau régional, départemental, local.

Les porteurs de la démarche souhaitent établir clairement que BDA n'a pas vocation à rester confiné dans une niche de marché, mais à devenir un outil de promotion d'une démarche sociétale de progrès, les outils doivent être partagés et utilisés.

Limitier la compréhension de BDA à «la démarche, pas le marché» serait caricatural, il va falloir réfléchir à comment créer un modèle économique pérenne, impliquant le plus d'acteurs possible pour garantir que le regard croisé et le consensus ne soient pas déformés par la prédominance d'une catégorie de poids lourds économiques particulièrement influents, car disposant de moyens financiers bien au-delà de ceux des organisations de l'ESS.

Le futur Centre de Ressources Régional à l'éco-construction peut devenir ce cadre permettant un développement équilibré de BDA, tout est question de gouvernance.

Comme nous vous l'avons dit, cette démarche a considérablement avancé depuis ces débuts, mais elle nécessite encore des jours et des nuits blanches de travail pour arriver à un résultat utilisable. De ce point de vue, remercions encore une fois tous les bénévoles des groupes locaux, et les divers experts en leurs domaines qui ont accepté de travailler avec nous et de nous faire part de leurs connaissances. Il va falloir maintenir le rythme et la motivation dans les mois à venir...

Encore une fois, nous vous rappelons que **tout individu est légitime à participer aux groupes locaux à partir du moment où il est directement impliqué dans l'acte de bâtir ou dans une activité urbanistique, à titre de particulier, d'élu, d'usager, de locataire, de fonctionnaire d'état ou de collectivité, de professionnel du bâtiment, de la banque, de l'assurance.**

Vous l'avez compris, BDA est une démarche indépendante basée sur un travail collectif d'acteurs répartis sur tout le territoire armoricain (et parfois au-delà). Néanmoins, le militantisme bénévole a aussi ses limites et la démarche passe inéluctablement par le besoin de ressources financières pour mener à bien ce projet unique en son genre. Aussi, le soutien de collectivités pour finaliser la création des outils pourrait être envisageable et apporterait un vrai coup de pouce. Cela permettrait d'accélérer le processus, mais quoiqu'il en soit, les concepteurs de BDA iront jusqu'au bout du projet, peu importe le temps et l'énergie nécessaires...

Contact : Jean-Luc Le Roux, coordinateur BDA, membre d'Approche Eco-Habitat
Mail : contact@batiment-durable-armoricain.org.